

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **148 (2003)**

Heft 11

PDF erstellt am: **22.09.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

SOMMAIRE

Novembre 2003

	Pages
<b>Editorial</b>	
A propos du G8	3
<b>G8/Police</b>	
Après le G8, d'impérieux besoins de réforme	6
1-3 juin 2003: le Sommet d'Evian	11
Entretien avec le commandant de la police genevoise	15
G8, Genève, je t'aime moi non plus	16
La police genevoise n'est pas commandée par un colonel Astiz	18
<b>G8/Service d'appui</b>	
G8: les Forces aériennes en action	20
<b>Mise au point</b>	
A propos de la «réformite» à connotation financière	23
<b>Armée XXI</b>	
De la division territoriale à la région territoriale	24
<b>Service sanitaire</b>	
Professions médicales et service sanitaire coordonné (2)	27
<b>Recrutement XXI</b>	
Bilan après cent jours	31
<b>Terrorisme</b>	
Le terrorisme nucléaire	36
<b>Armées étrangères</b>	
Les forces armées des Etats-Unis (7)	41
<b>Comptes-rendus</b>	
Livres à offrir ou à se faire offrir	46
<b>Nouvelles brèves</b>	52
<b>Revue des revues</b>	55
<b>SSO: comité central</b>	I-II
<b>RMS-Défense Vaud</b>	III-VI

## A propos du G8

Le président Chirac a choisi Evian pour y organiser le G8 et les autorités françaises ont tout fait pour que le Sommet se tienne dans les meilleures conditions possibles, même si le site n'est pas l'idéal pour un telle rencontre dans le domaine des transports et, surtout, de la sécurité: navigation sur le lac Léman, petites routes et sentiers de montagne, frontière entre la France et la Suisse, mesures forcément du ressort de deux Etats souverains. Mais les Français n'avaient pas à se préoccuper des problèmes que pose le fédéralisme suisse dans le domaine de la sécurité intérieure!

Pas moins de 15000 hommes et femmes, des policiers relevant du ministère de l'Intérieur, des gendarmes relevant du ministère de la Défense, l'unité d'élite «Recherche - Assistance - Intervention - Dissuasion» (RAID), le Groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN), le Groupe d'intervention de la police nationale (GIPN), des militaires des armées de Terre et de l'Air, des pompiers avaient pour mission de rendre sûre une zone découpée en quatre secteurs aux niveaux de contrôle différenciés.

L'ordre de bataille et l'organisation du commandement, résultats d'une longue expérience dans le domaine, se sont avérés clairs et cohérents. On ne peut pas en dire autant de la voie hiérarchique mise en place en Suisse où des milliers de gendarmes, renforcés par un millier de leurs collègues allemands, 5800 militaires avaient été mis sur pied.

Si le fédéralisme, dans notre pays, complique forcément les choses, il ne faut pas le rejeter

comme le bébé avec l'eau du bain, mais le revoir et le réformer, afin de clarifier les compétences respectives de la Confédération, des cantons et des communes dans le domaine de l'ordre public et de la sécurité, de disposer des organes habilités à prendre rapidement des décisions dans un cadre légal clair. Ce n'est pas la collaboration police - armée qui pose problème! Elle a été testée à maintes reprises à l'occasion de conférences internationales à Genève et, jadis, de la garde des aéroports de Zurich et de Cointrin.

Pendant le G8, ce qui apparaît le plus grave, c'est l'impéritie d'un gouvernement genevois dont des membres, incapables d'oublier leur sensibilité politique «différente», négocient des accords fumeux avec les «altermondialistes», donnent des ordres contradictoires aux forces de l'ordre pendant les émeutes et gênent leur travail. Le président socialiste du gouvernement, en octobre très énergique en paroles contre les manifestations de mécontentement des gendarmes genevois,